



Procès-verbal

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau
tenue le **mardi 29 avril 2025 à 18 h 30** à la bibliothèque de l'école

Présences :

Parents

- ☒ Manon Gagné (s)
- ☒ Mélissa Guay
- ☒ Isabelle Lavallée
- ☒ Brigitte Lavoie
- ☒ Lucie Maltais
- ☒ Amélie Métayer
- ☐ Marisol Michaud
- ☒ Isabelle Tremblay
- ☐ Mireille Savard

Représentants des élèves

- ☐ Amélia Martin
- ☐ Raphael Lapointe

Personnel professionnel

- ☒ Isabelle Tremblay
- ☐ Chloé Girard (s)

(s) : Substitut

Personnel de soutien

- ☒ Samuel Guay
- ☐ Vanessa Tremblay (s)

Enseignants

- ☒ Stéphane Côté
- ☒ Julie Dion
- ☒ Marie Roy
- ☒ Karine Simard (s)
- ☒ Frédérique Tremblay
- ☐ Gabriel Turcotte
- ☒ Esther Villeneuve

Représentante de la communauté

- ☒ Aïda Dina St-Laurent

Assistants à la rencontre

- ☒ Élise Croteau, directrice
- ☐ Marianne Tremblay, gest. admin.
- ☒ Vanessa Tremblay, secrétaire

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par madame Brigitte Lavoie à 18 h 32.

Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 24-25-051

CONSIDÉRANT que madame Élise Croteau a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 29 avril 2025 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Maltais, et résolu :



QUE soit adopté l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- **Point 16** : Tournois de Flag Football les 23 et 30 mai 2025 (approbation) ;
- **Point 17** : Sortie TRIOMPH le 6 juin 2025 (approbation) ;
- **Point 18** : Tournoi de golf interscolaire le 22 mai 2025 (approbation) ;
- **Point 19** : Sortie Fillactive le 13 mai 2025 (approbation) ;
- **Point 20.4** : Championnat provincial de natation du 25 au 27 avril 2025 (information).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Adoption du procès-verbal du 25 février 2025

CÉ 24-25-052

Ces documents ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par madame Brigitte Lavoie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lucie Maltais, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 25 février 2025 soit adopté sans modification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Suivi au procès-verbal du 25 février 2025

5.1. Démission

Madame Élise mentionne aux membres que faute d'élire par l'assemblée des parents le nombre requis de représentants de parents, la directrice de l'école exerce les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement.

6. Représentants des élèves

Aucun représentant des élèves n'est présent dû à un conflit d'horaire.



7. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (approbation)

CÉ 24-25-053

Les contenus en orientation scolaire et professionnelle ont été travaillés dans l'entièreté afin de mettre à jour les activités et fiches d'apprentissage. Les contenus sont divisés par niveau scolaire.

IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Guay d'**APPROUVER** les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP).

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Consultation obligatoire des élèves (consultation)

Le conseil d'établissement doit consulter, au moins une fois par année scolaire, les élèves ou un groupe d'élèves. Pour les membres du conseil, c'est l'occasion unique de mieux connaître les élèves, d'ajuster ou d'actualiser certains documents ou projets en cours dans l'établissement et de fonder leurs décisions sur les préoccupations ou besoins réels des élèves.

Après discussion, il est convenu de respecter les éléments suivants lors de la consultation :

- Sonder les élèves au même moment dans la journée ;
- Faire attention à la formulation dans les questions.

Les sujets de la consultation seront : les offres en parascolaire, les 5 journées pédagogiques en 2025-2026, l'utilisation de la bibliothèque et du cellulaire. Madame Élise travaillera un projet de questionnaire qui sera transmis aux membres par courriel pour approbation avant la consultation aux élèves.

9. Code de vie 2025-2026 (approbation)

CÉ 24-25-054

Le Comité Code de vie a travaillé le document pour l'année scolaire 2025-2026. Certaines modifications sont apportées, telles que :

- Le mot de l'équipe école ;
- Le vouvoiement ;
- Les manquements ;
- Nourriture ;
- Uniforme scolaire et ajout d'un visuel.



Le Centre de services scolaire est en attente de recommandation du Ministère quant à l'utilisation des cellulaires à l'école. Au moment où il recevra l'information, le code de vie sera mis à jour. Le document sera représenté au conseil en octobre 2025, s'il y a lieu.

CONSIDÉRANT l'article 76 de la L.I.P. qui stipule que « Le conseil d'établissement approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école » ;

CONSIDÉRANT que les changements proposés ont été travaillés, en premier lieu, par le Comité Code de vie ;

CONSIDÉRANT que l'équipe école a été consultée sur ces changements et qu'elle les a approuvés à l'unanimité en rencontre collective le 29 avril 2025 ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par madame Amélie Métayer et **APPUYÉ** par madame Isabelle Lavallée, D'**APPROUVER** le code de vie de l'école pour l'année scolaire 2025-2026.

10. Listes du matériel d'usage personnel 2025-2026 (approbation)

CÉ 24-25-055

Madame Élise présente les listes du matériel d'usage personnel aux membres.

IL EST PROPOSÉ par madame Frédérique Tremblay d'**APPROUVER** les listes du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire 2025-2026.

11. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (adoption)

CÉ 24-25-056

Madame Élise présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. La mise en page ainsi que les données COMPASS ont été modifiées.

Les membres du personnel de l'école ont reçu la formation du CALACS (agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel) le 7 février 2025.

Un comité travaille actuellement une politique de consommation en collaboration avec une ressource externe. Madame Élise souhaite présenter cette politique aux membres en juin 2025 si celle-ci est terminée.

CONSIDÉRANT les impératifs de la Loi sur l'instruction publique et de la Loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (LIP art. 75.1) ;

CONSIDÉRANT que la Loi oblige les établissements d'enseignement public à adopter et à mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

CONSIDÉRANT que la direction d'école a proposé un plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui tient compte des exigences prévues dans la Loi ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'École secondaire du Plateau ;

DE MANDATER la direction de rendre accessible ce document sur le site Internet de l'école (LIP art. 75.1).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. Session d'examens du mois de juin 2025 (approbation)

CÉ 24-25-057

Le calendrier de la session d'examen est affiché afin que tous les membres en prennent connaissance. Celui-ci sera envoyé prochainement à tous les parents de l'école.

Les modalités de cette session restent les mêmes qu'à l'habitude, c'est-à-dire :

- Les épreuves sont concentrées en avant-midi ;
- Un transport est offert aux élèves sur l'heure du midi à partir de juin.

IL EST PROPOSÉ par madame Karine Simard d'**APPROUVER** l'horaire de la session d'examen de juin 2025.

13. Fête des finissants le 3 juin 2025 (approbation)

CÉ 24-25-058

La fête des finissants se tiendra le 3 juin 2025. La formule pour cette journée est modifiée, c'est-à-dire :

- Les élèves quitteront en autobus vers 13 h 20 pour visiter leur école primaire respective. Ils pourront adresser un mot aux élèves finissants de 6^e année en prévision de leur rentrée au secondaire ;
- La cérémonie se tiendra vers 16 h au Parc du Havre. Les parents sont invités et les élèves seront transportés en autobus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Samuel Guay d'APPROUVER la fête des finissants le 3 juin 2025.

14. Marches au sentier des planètes les 13 et 15 mai 2025 (approbation)

CÉ 24-25-059

Madame Paule Robillard, enseignante, visitera le sentier des planètes les 13 et 15 mai prochain dans le cadre de son cours de sciences.

- Le 13 mai : groupe 16 de 13 h 15 à 15 h 55 ;
- Le 15 mai : groupe 17 de 9 h 15 à 12 h.

Le transport s'effectuera en autobus et le coût est assumé par la culture à l'école.

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tremblay d'APPROUVER les marches au sentier des planètes les 13 et 15 mai 2025.

15. Collecte de fonds : Différent comme toi ! (approbation)

CÉ 24-25-060

Une murale a été fabriquée par les élèves de concentration arts. L'objectif est d'amasser un montant de 1 000\$. Ce montant sera remis à la Fondation Véro & Louis : Différent comme toi !

La campagne de financement se déroulera du 6 mai au 28 mai 2025.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Samuel Guay d'APPROUVER la collecte de fonds : Différent comme toi !

16. Tournois de Flag Football les 23 et 30 mai 2025 (approbation)

CÉ 24-25-061

2 tournois de Flag Football sont prévus les 23 et 30 mai 2025.

- Le 23 mai (équipe masculine) à l'École secondaire du Phare : un total de 8 élèves ;
- Le 30 mai (équipe féminine) à Patro Roc Amadour et (équipe masculine) à l'École secondaire du Phare : un total de 20 élèves.

Pour ces deux jours, les élèves devront quitter pour la 4^e période et le transport est assumé par les parents.

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Lavallée d'APPROUVER les tournois de Flag Football les 23 et 30 mai 2025.



17. La sortie TRIOOMPH le 6 juin 2025 (approbation)

CÉ 24-25-062

La sortie du 6 juin en collaboration avec la Fondation TRIOOMPH récompense 30 élèves persévérants. Cette année, la formule est différente : les élèves iront en activité Karting. Les frais sont assumés par la Fondation et le transport, par l'école.

Les membres suggèrent qu'une vidéo d'un mentor ou d'un conférencier soit ajoutée à l'activité pour donner un sens au mot : persévérance. Madame Élise fera un suivi au responsable de l'activité.

Cette activité est considérée à haut risque et est destinée aux élèves de 14 ans et plus.

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Maltais d'**APPROUVER** la sortie TRIOOMPH du 6 juin 2025.

18. Tournoi de golf interscolaire le 22 mai 2025 (approbation)

CÉ 24-25-063

Le tournoi de golf interscolaire du 22 mai 2025 se déroulera à Montmagny de 6 h à 18 h.

Un total de 9 élèves participera à ce tournoi. Le transport s'effectuera avec les véhicules des membres du personnel. La dépense est imputée dans le poste budgétaire du parascolaire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Samuel Guay d'**APPROUVER** le tournoi de golf interscolaire le 22 mai 2025.

19. Sortie Fillactive le 13 mai 2025 (approbation)

CÉ 24-25-064

La sortie Fillactive se tiendra le 13 mai prochain au Parc de la Pointe-aux-Lièvres. La dépense est imputée dans le poste budgétaire du parascolaire.

L'objectif de cette sortie est d'encourager les jeunes filles à bouger.

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Maltais d'**APPROUVER** la sortie Fillactive le 13 mai 2025.

20. Sorties déjà approuvées :

20.1. Compétition – Tablée des chefs le 10 avril 2025

En lien avec l'activité parascolaire de la Tablée des chefs, un total de 4 élèves a participé à la compétition le 10 avril dernier.

20.2. Championnat provincial de volleyball Benjamin féminin du 11 au 13 avril 2025



Le championnat provincial de volleyball Benjamin féminin s'est tenu du 11 au 13 avril 2025.
Un total de 9 élèves a participé à ce championnat.

20.3. Visite à Québec pour le cours MCO en 5^e secondaire le 14 avril 2025

En lien avec le cours MCO, des élèves de 5^e secondaire ont eu la chance de visiter le Parlement et le site historique des Forts et Châteaux St-Louis à Québec.

20.4. Championnat provincial de natation du 25 au 27 avril 2025

8 élèves ont participé au Championnat provincial de natation du 25 au 27 avril dernier. Les parents ont assuré le transport des élèves.

21. Sujets d'information

21.1. Présidence

Madame Brigitte Lavoie soulève les questions suivantes : de quelle façon le Conseil d'établissement peut travailler la prochaine Grille-matières ? Quelles sont les lignes directrices et valeurs du Conseil à ce sujet ?

Après discussion, les principales lignes directrices sont les suivantes : la communication, l'information transmise d'avance aux parents, la transparence, la diversité et l'égalité des chances.

Les membres du conseil prendront un moment pour réfléchir à ces questions et en discuteront lors de la prochaine séance de travail.

21.2. Direction

21.2.1. Projet éducatif

Madame Élise reporte ce point à la rencontre du 4 juin 2025.

21.2.2. Séance de travail (date)

Une séance de travail sera planifiée prochainement pour discuter des deux sujets suivants :

- Vision du Conseil en vue de la prochaine Grille-matières ;
- Règles de régie interne.



Madame Vanessa Tremblay, secrétaire, transmettra un Doodle à tous les membres pour convenir de la date.

À cette séance de travail, les membres pourront apporter un adulte parent pour alimenter la discussion et obtenir différentes opinions.

21.2.3. Changement de date : CÉ de juin (4 juin 2025)

Dû à la fête des finissants prévue le 3 juin prochain, la séance régulière de juin doit être déplacée. Un Doodle sera transmis aux membres pour convenir de la date.

Cette séance débutera à 17 h et sera suivie du traditionnel souper du Conseil. Le lieu et le repas restent à déterminer.

21.2.4. Budget 2025-2026

Plusieurs scénarios sont envisagés quant au budget pour l'année scolaire 2025-2026. Madame Élise en élabore les grandes lignes.

Madame Marianne Tremblay, gestionnaire administrative, viendra présenter les données officielles lors de la séance de juin.

21.3. Comité de parents

Aucun point.

21.4. Comité consultatif EHDA

Aucun point.

21.5. Personnel enseignant

Madame Julie Dion informe les membres que le voyage à New York s'est très bien déroulé et qu'il serait bien que le critère de l'âge demeure plutôt que le niveau académique.

21.6. Personnel de soutien

Aucun point.

21.7. Personnel professionnel

Aucun point.



22. Sujet divers

Aucun sujet divers.

23. Levée de la séance

CÉ 24-25-065

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Isabelle Tremblay et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Madame Brigitte Lavoie
Présidente

Madame Élise Croteau
Directrice

